

Commune de PONT DE CHERUY

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°66/2021

*L'an deux mil vingt et un, le 07 décembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck BRON, Maire.*

**Présents** : M. Franck BRON, Mme Martine BLACHE, M. Jean-Louis ANDREU, Mme Pauline BON, M. Philippe LAURENT, Mme Sandra CAMPOY, M. Philippe ZUCCARELLO, Mme Pascale MERCIER, M. Daniel POIRIE, Mme Eugénie GRAND, MM. Philippe DANGELY, Sébastien BLACHE, MM. Steve BIANCHI, Franck LAURENT, Mme Catherine LEPETIT, M. Lébicha MANOUKIAN, Mme Christine TROUBA, M. Axel SIMIAN, Mme Monique RAVOUNA, M. Jean-Pierre DEBRAY.

**Procurations** : Mme Josiane PAVIET-GERMANOZ (pouvoir à M. Philippe ZUCCARELLO), Mme Danka DRAGOJLOVIC (pouvoir à M. Jean-Louis ANDREU), M. Dimitri KOKKINIDIS (pouvoir à Mme Pauline BON), Mme Isabelle ROUSSET (pouvoir à M. Philippe LAURENT), Mme Fadoi AQADDOURI (pouvoir à Mme Eugénie GRAND), Mme Caroline FERRAND (pouvoir à Mme Martine BLACHE), M. Florian D'ANGELO (pouvoir à M. Lébicha MANOUKIAN), M. Anthony NIAVET (pouvoir à M. Jean-Pierre DEBRAY), Mme Farah GUILLAUMONT (pouvoir à Mme Monique RAVOUNA).

*M. Axel SIMIAN a été élu Secrétaire de séance.*

### OBJET : GROUPE SCOLAIRE ASTULFONI – SUBVENTION PLAN DEPARTEMENTAL.

#### Exposé du Maire

En 2016, le Conseil avait validé l'extension du groupe scolaire Jean-Louis ASTULFONI comportant la création de quatre nouvelles classes, venant se rajouter aux classes déjà existantes.

En 2020, les appartements situés au 1<sup>er</sup> étage du groupe scolaire étant inhabités, nous avons décidé de les transformer en quatre nouvelles classes, portant à vingt-quatre le nombre de celles-ci au sein de cet établissement scolaire.

A ce jour, il reste à remplacer la totalité des menuiseries extérieures afin d'assurer pleinement l'isolation thermique et phonique des différentes classes. Il sera ainsi procédé au changement de soixante-quinze fenêtres et de six portes d'entrées, pour un coût total de l'ordre de 150.000 € hors taxes.

Le Département de l'Isère dans le cadre de son Plan Départemental Ecole est à même de subventionner ces travaux avec un taux de 60 %.

En conséquence, vous voudrez bien autoriser le dépôt d'un dossier de subvention auprès des services départementaux du Haut Rhône Dauphinois.

Vous voudrez bien statuer.

---

### **Décision**

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

☞ Approuve le projet de réfection totale des menuiseries extérieures du Groupe Scolaire ASTULFONI dont le coût est estimé à 150.000 € hors taxes.

☞ Autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès des services Départementaux du Haut Rhône Dauphinois, au titre du Plan Départemental Ecole 2022.

☞ Sollicite un démarrage anticipé des travaux (été 2022) en attente de l'attribution du marché public s'y rapportant.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Pour copie certifiée conforme  
Pont de Chéruy, le 08 décembre 2021  
Le Maire,

